



Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13, L1122-17 et L1122-24 du Code la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal (séance n°7 - 2023) – 1er convocation – qui aura lieu le jeudi 13 juillet 2023 à 20H00 au bâtiment polyvalent, rue de Lognoul 6, à l'«Espace Maka».

Ordre du jour du Conseil Communal

SÉANCE PUBLIQUE

1. Démission d'un Conseiller communal : décision.
2. Installation et prestation de serment d'un nouveau conseiller communal.
3. Déclaration facultative d'apparentement : prise d'acte
4. Démission d'un membre du groupe politique Envie Commune : prise d'acte
5. Remplacement de représentants communaux dans différents organes - décision (172.201)
6. Modification budgétaire ordinaire et extraordinaire n°1 : décision
7. Projet de schéma de développement territorial (SDT) - avis
8. CPAS - Comptes annuels de l'exercice 2022 à l'ordinaire et à l'extraordinaire : Approbation (185:472.1)
9. Enseignement primaire: cours de langue étrangère dès la troisième primaire: décision
10. Approuve le procès-verbal de la séance du 29 juin 2023

SÉANCE A HUIS CLOS

11. Enseignement communal - E.S. Ferrières 1 - Désignation d'une Directrice stagiaire

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur Général

Thomas Laruelle

Le Bourgmestre

Frédéric Léonard